

VDN SOLAIRE

Fort de ses 14 années d'expérience dans les énergies renouvelables, le groupe LOSCON et sa filiale VDN SOLAIRE en France profitent d'une base solide dans la conception de projets d'énergies renouvelables. Les techniciens et partenaires de VDN SOLAIRE permettent de répondre rapidement et facilement aux procédures d'appels d'offre, garantissant ainsi la construction et l'exploitation des projets photovoltaïques sur l'ensemble du territoire français.

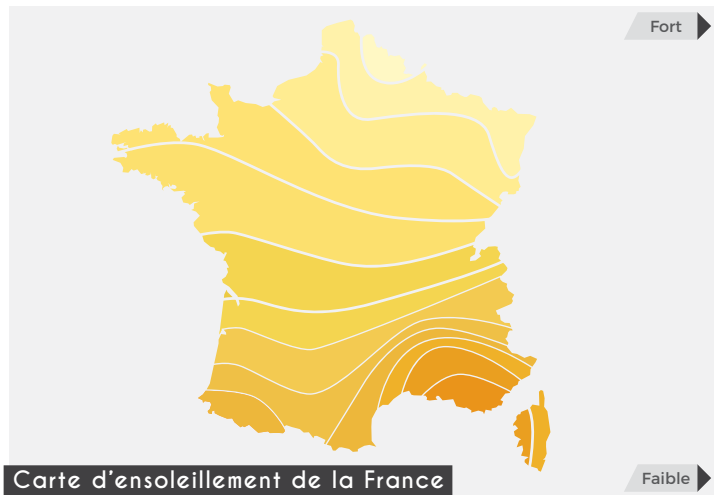
• LE SOLAIRE UNE OPPORTUNITÉ POUR TOUS

Aujourd'hui, le photovoltaïque représente une opportunité incontournable pour les très grands bâtiments comme les supermarchés ou les sites industriels de parvenir à l'autonomie énergétique tout en respectant l'environnement.

VDN SOLAIRE développe des projets photovoltaïques au sol ou sur toiture industrielle et travaille aujourd'hui sur un portefeuille de 45 MW en projet à travers l'hexagone. VDN assure la faisabilité technique, économique et administrative des projets en concertation avec toutes les parties prenantes.

Couplées à une production d'hydrogène sur place, les installations photovoltaïques peuvent également favoriser les aspects de mobilité dans les collectivités rurales ou urbaines et sur les sites industriels (voitures, cars de ramassage, camions de service, élévateurs, etc...).

• LE PHOTOVOLTAÏQUE : DU SOLEIL DANS VOTRE ÉLECTRICITÉ !



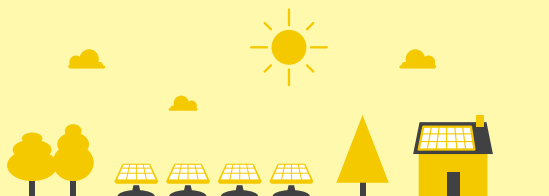
Une énergie infinie et propre : la quantité d'énergie solaire irradiant notre Terre est trois mille fois au-dessus de ses besoins énergétiques quotidiens. À la différence des énergies fossiles, le photovoltaïque ne rejette pas de CO2 et **les matériaux recyclables qui composent les panneaux solaires offrent un faible impact environnemental.**



Une énergie très appréciée. **Le photovoltaïque est plébiscité** comme l'énergie renouvelable à développer en priorité par les Français.



Une chance pour les consommateurs : **avec un coût d'environ 55 € / MWh** se tourner vers le solaire ne représente pas pour les consommateurs un risque d'augmentation excessive de leur facture énergétique.



• L'INDUSTRIE FRANÇAISE

La filière photovoltaïque représentait environ 10 870 emplois en France en 2014 selon l'ADEME, avec 8 550 emplois sur le segment de la construction - fabrication et 2 320 emplois sur celui de la production d'électricité. Les entreprises françaises sont présentes à différents niveaux de la chaîne de valeur : équipementiers industriels avec notamment les fabricants de fours pour le Silicium, fabricants de cellules et de modules (une douzaine d'entreprises pour une capacité déclarée de 800 MW), fabricants d'onduleurs et de structures d'intégration (une quarantaine d'entreprises de toutes tailles), et plusieurs milliers d'installateurs.



La loi du 17 Août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a pour objectif de porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à **32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030** ; cet objectif passe par une augmentation de la capacité solaire photovoltaïque installée entre 18,2 et 20,2 GW d'ici 2023.